

BERTRIX

Dix ans d'école privée à l'Émeraude



Les élèves et l'équipe d'encadrement de la Maison d'Émeraude.

École privée pour enfants et adultes handicapés, la Maison d'Émeraude va fêter ses dix ans. Rencontre avec la présidente Colson.

• Interview : Yvon JUSSERET

Berthe Colson, comment est né ce projet de créer la Maison d'Émeraude voici une dizaine d'années ?

Maman de trois enfants dont Pauline qui a aujourd'hui 28 ans et qui souffre de dysphasie, je me suis rendu compte qu'au-delà de 21 ans, ces personnes handicapées étaient parfois abandonnées dans leur apprentissage. Je me suis entourée de personnes dont Jacques Frennet et nous avons fondé cette ASBL en 2007. Basés dans le bâtiment du couvent des Pères franciscains qui sont maintenant partis,

nous occupons un local de l'école technique que met à notre disposition la Commune de Bertrix.

En dehors d'être maman, disposez-vous d'une formation spéciale pour pouvoir diriger cette école privée ?

J'étais éducatrice dans une institution pour personnes handicapées puis je suis allée trois fois dix jours en formation à Paris pour découvrir la pédagogie Feuerstein qui considère qu'il est bénéfique de chercher le potentiel caché, de valoriser les différences tout en refusant de se résigner. À tout problème, il existe une solution. Nous le vivons au quotidien dans nos activités.

Quels types d'élèves accueillez-vous et comment s'organisent les journées ?

Nous accueillons actuellement cinq ou six élèves dont l'âge varie actuellement de six à vingt-huit ans et qui sont porteurs de handicaps différents. Nous les accueillons deux jours par semaine :

le jeudi et le vendredi. La matinée est consacrée à différents apprentissages de base suivant les carences individuelles de chacun avec un suivi personnalisé : une personne pour un élève. L'après-midi du jeudi est réservé à d'activités d'éveil, notamment musical. Et le vendredi après-midi, nous nous rendons à Aubry pour de l'hippothérapie.

En temps qu'ASBL et école privée, n'avez-vous jamais tenté d'obtenir une reconnaissance auprès des instances telle que la Fédération Wallonie Bruxelles ?

C'est impossible pour nous car nous ne répondons pas aux exigences en tant que types de handicaps et du nombre d'élèves. Nous fonctionnons à partir de dons ou par le fruit de différentes associations que nous organisons avec des partenaires et d'une participation financière des parents. C'est ainsi que nous leur demandons une inscription de 35 € par jour

par trimestre ainsi qu'une prise en charge partielle de 5 € par séance d'équitation adaptée et d'éveil musical. Nous ne bénéficions d'aucunes subventions officielles et publiques permanentes. Nous remercions cependant la Commune de Bertrix qui met gratuitement le local à notre disposition.

Enfin, quels sont les principaux objectifs poursuivis par la Maison d'Émeraude ?

Notre philosophie est basée sur l'optimisme et le réalisme en prenant chaque élève là où il se trouve pour l'amener à un épanouissement personnel tant au niveau de la connaissance que celui de la vie quotidienne. Chacun peut apprendre à tout âge malgré ses handicaps et pour y parvenir nous mettons à leur disposition une équipe pluridisciplinaire qui respecte les rythmes d'apprentissage de chacun. Chaque élève devient coauteur de son projet de vie et d'apprentissage. ■

Quels projets pour la Maison ?

La présidente Berthe Colson évoque les projets d'avenir de la Maison Émeraude. « Nous souhaiterions pourquoi pas ouvrir notre école cinq jours par semaine et accueillir plus d'élèves. Mais pour cela, nous devrions bien entendu pouvoir nous entourer de plus de personnel pour encadrer ces personnes, à la fois des bénévoles et des professionnels de l'enseignement dans différents domaines. Mais pour l'heure, nous allons continuer à œuvrer avec notre petite équipe pour le bien-être de ceux que nous accueillons. »

VITE DIT

Dixième anniversaire

La Maison d'Émeraude fêtera son dixième anniversaire le 16 septembre au hall polyvalent, place des Trois Fers, à Bertrix. De 15 à 17 h, place à la séance académique avec l'accueil par le bourgmestre Michel Hardy, l'introduction et la présentation de l'école par la présidente Berthe Colson et la présentation de la pédagogie Feuerstein par le professeur Lebeer de l'Université d'Anvers et d'Amsterdam. Le tout suivi par des témoignages de parents. Plusieurs animations à partir de 15 h : marché de produits locaux, artistes et artisans locaux, promenades en poneys et calèche, travail de la forge, jeux pour enfants, concert de trompes, crêpes et tombola. Apéritif à 18 h 30, suivi d'un souper en musique (boulettes frites, tomates, dessert) au prix de 15 € pour les adultes et 8 € pour les enfants de moins de 11 ans. L'animation musicale sera assurée par Jonathan Moreau.

Dons possibles

Les personnes qui ne peuvent participer au souper d'anniversaire peuvent apporter leur soutien en versant leur contribution sur le compte IBAN BE61-0014 8697 2917 de l'association. Les dons de 40 € et plus sont déductibles fiscalement en application du code des impôts sur les revenus.

La Maison d'Émeraude bénéficie du soutien de la Province et de Bertrix, Libin et Saint-Hubert.

Membres et statuts

Lu dans les statuts de l'ASBL La Maison d'Émeraude : « En vue de favoriser par l'intégration sociale et professionnelle, l'épanouissement d'enfants, d'adolescents et jeunes présentant des retards dans l'apprentissage ainsi que des handicaps physiques ou psychiques, l'association a pour but de promouvoir et de réaliser tout projet à caractère pédagogique, thérapeutique, social, culturel ou éducatif. L'association pourra organiser entre autres des activités d'enseignement, d'accueil, de loisirs, d'hébergement pour atteindre ses objectifs. »

Double action ?

À la question de savoir si la Maison d'Émeraude ne vient pas en concurrence avec les écoles d'enseignement spécialisé, la présidente Berthe Colson répond : « Nous avons des élèves qui viennent de l'enseignement spécialisé et qui y retournent. Nous avons même eu des élèves qui ont réintégré l'enseignement ordinaire. Le plus souvent, la collaboration se passe bien avec les différentes directions. »